



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'appropriation des documents-types actualisés par le Conseil de régulation, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des **sessions de vulgarisation au profit des acteurs de la chaîne de la commande publique du Bénin** que sont :

- Les Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) ;
- Les Chefs des Secrétariats Permanents de la Personne Responsable des Marchés Publics (CSP/PRMP) ;
- Les Délégués de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) ;
- Les Chefs de Cellules de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) ;

Les sessions de vulgarisation se dérouleront selon le programme ci-après :

Première Phase : le lundi 10 juillet 2023 de 09h00 à 11h00 à l'Hôtel AZALAÏ de Cotonou, au profit des :

- Institutions de la République ;
- Ministères ;
- Etablissements publics, Offices, Agences et Sociétés d'Etat ;
- Commune des départements de l'Atlantique et du Littoral.

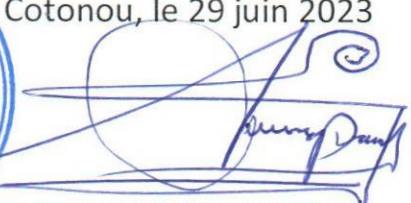
Deuxième Phase : du mercredi 12 au jeudi 13 juillet 2023 selon le calendrier prévu, dans les locaux des préfectures des autres départements, au profit des acteurs des :

- Préfectures ;
- Directions départementales ;
- Communes.

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics attache du prix à la participation effective à ces sessions de vulgarisation destinées au renforcement des capacités des acteurs principaux du système.



Cotonou, le 29 juin 2023


Seraphin AGBAHOUNGBATA